

Image not found or type unknown



Démarches d'entée sur le territoire français

Par **steph26**, le **17/05/2008** à **23:32**

Bonjour Monsieur,
Je me permets de venir vous poser quelques questions.
Ma petite amie vit actuellement aux Philippines, je dois la rejoindre prochainement et désire la ramener en France afin que l'on puisse se marier plus tard.
J'aimerais connaître les démarches à suivre ?
J'aimerais connaître les documents qui lui sont nécessaire pour son intégration sur notre territoire et où doit on nous les procurer ?
Comptant sur votre aide, je vous adresse, Monsieur, mes respectueuses salutations.
Stephane Durand